



Pessac, le 14 août 2008

N/Réf : FscqP-2008-23

<p style="text-align: center;">COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 25 juin 2008 au Moulin de Noës à 20h30</p>

Participants :

Mmes Françoise Lafon (Sardine), Marie-Claude Charrier (Fédération et Magonty), Ghislaine Aguilar (Fédération et CCLAPS)

MM. Michel Magne et Philippe Cernier (Noës), Lucien Bugna (3M–Bourgailh), Daniel Marie-Anne (Fédération et 3M–Bourgailh), Jean-Claude Juzan (Le Monteil), Yannick Henry (CCLAPS), Benjamin Aguilar (Fédération et CCLAPS), Jacques Darold (Fédération et Chiquet–Fontaudin), Jean-Claude Limousin (Cap de Bos), René Proust (Fédération et Cap de Bos), Thierry Roman (Brivazac-Candau), Dominique Lestynek (Fédération et Pessac-Bourg), Yves Schmidt (Fédération et Magonty)

Absents excusés :

Jean-Baptiste Casenave (Fédération et CCLAPS), Jean-Claude Larrezet (Fédération et Pessac-Bourg), Serge Degueil (Magonty), Gilbert Courier (Toctoucau)

Rédacteurs : Yves Schmidt et Dominique Lestynek

Ordre du jour

- Approbation du compte-rendu de la réunion du 13/02/2008
- Aide aux quartiers
- Développement des transports en commun et modes doux
- Programmation voirie
- Création d'un conseil de développement
- Divers

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 13/02/2008

Le compte-rendu de la réunion du conseil d'administration du 13/02/2008 est approuvé par l'ensemble des participants à l'exception de Françoise Lafon (Sardine), qui n'a pas pu ouvrir le document électronique. Le document papier lui a été remis en séance.

2. Aide aux quartiers

Dominique Lestynek rappelle qu'il ne s'agit pas d'une subvention accordée systématiquement aux quartiers, mais d'une aide supplémentaire destinée à couvrir une partie des frais de publication de journaux, moyen irremplaçable de communication.

Michel Magne (Noës) signale que son comité fait de gros efforts de communication en faisant du porte à porte et regrette que ce type d'action ne soit reconnu dans le cadre de cette opération.

Jean-Claude Juzan (Le Monteil) précise que son comité de quartier fait également du porte à porte, mais, en plus, édite quatre journaux par an et rencontre un maximum d'habitants à l'occasion de la fête du quartier. Il regrette par ailleurs que le site ne soit pas plus réactif.

Pour **Dominique Lestynek**, le fait de ne pas subventionner de telles initiatives n'est pas une volonté délibérée, et fait remarquer que le coût de cette activité est difficilement chiffrable. En tout état de cause, il convient d'adresser ses demandes dans les meilleurs délais.

3. Transports en commun

Actuellement se déroule à la Mairie une concertation communautaire préalable au sujet de l'extension du réseau de transports en commun en site propre (T.C.S.P.) en particulier sur Pessac (phase 3). Avant de commenter les tableaux fournis par la CUB dans le dossier consultable sur son site et présentés en vidéoprojection (voir annexe), **Dominique Lestynek** précise que cette étude ne concerne pas uniquement le tramway et qu'il souhaite que tous les déplacements soient compris dans cette étude.

Deux tracés de transports en commun en site propre sont proposés par la CUB comprenant un tronçon commun depuis le CHU et deux variantes depuis Bougnard. Les arguments qui militent en faveur du tramway sont les suivants :

- desserte du CHU (malades, visiteurs, personnel, étudiants) ;
- desserte des zones hôtelières (tourisme d'affaires) ;
- cohérence avec la ligne B : pas de rupture de charge – desserte du centre ville ;
- desserte de la gare intermodale de Pessac-Alouette (ligne cadencée Bordeaux-Arcachon)
- desserte des zones d'habitat collectif Pontet-Châtaigneraie ;
- desserte des zones « scolaires » (Cité des métiers, AFPA) et universitaires (CHU) ;
- desserte des zones d'activités (surtout dans la variante II) et administratives.

Puis se pose le problème du terminus : Alouette (difficile) ou Cazalet ou autre?

Enfin, un bouclage de la ligne B avec la ligne A desservant la zone aéroportuaire présenterait des avantages considérables notamment l'intermodalité avec la gare de l'Alouette (desserte *cadencée* de la ligne TER Bordeaux-Arcachon) sans parler d'un « garage technique ».

Pour ce qui concerne le tracé, celui qui passe le plus au sud semble plus facile à mettre en œuvre car il traverse des zones à structurer (Le Pontet) ou à restructurer (zone d'activités). Par contre, il semblerait judicieux d'arrondir le tracé au niveau de la pointe sud, de même qu'il semble aberrant de traverser le CHU (qui relève d'une navette interne spécifique ou combinée sur le secteur d'activités). Un passage souterrain de la voie ferrée en suivant l'ancienne avenue du Haut-Lévêque est préférable à un tracé qui emprunterait le pont qui enjambe la voie ferrée, comme il est proposé dans le projet, car il semble difficile de rajouter deux voies de tramway sur ce pont. Le terminus à Cazalet est un *minimum* avec passage du rond-point de l'Alouette en souterrain pour préserver les axes majeurs viaires (accès rocade et route d'Arcachon notamment).

Enfin Dominique Lestynek suggère à tous les participants de fournir des arguments pour justifier l'extension du réseau sachant que notre ligne est en *concurrence* avec celles desservant d'autres secteurs de l'agglomération. Cependant cette ligne présente des *avantages concurrentiels* importants : desserte d'équipements structurants majeurs (CHU Groupe Sud [demandée unanimement dès l'étude du projet de tramway], zones d'activités, zones hôtelières,...) ; intermodalité avec le chemin de fer (Gare de l'Alouette « cadencée ») et la possibilité de bouclage avec la ligne A desservant notamment la zone aéroportuaire. Il s'agit en fait d'un vrai **projet d'agglomération**.

Le réseau bus pourrait alors être totalement repensé avec notamment des boucles-navettes de grands secteurs rabattues sur le tramway : par exemple zones d'activités/CHU ou Brivazac/Centre/La Châtaigneraie.

Les modes doux doivent avoir enfin une priorité en permettant l'accessibilité des stations (les piétons peuvent réaliser jusqu'à 1500 m. selon les observations faites), en réalisant les parcs-relais spécifiques (entretien, prêt, sécurité...) nécessaires pour les vélos afin de rejoindre le tramway et en assurant la desserte des équipements scolaires, universitaires et sportifs.

Ces observations seront détaillées dans un document à verser notamment au dossier communautaire de concertation comme premières réflexions relatives à *l'extension du réseau de mobilité de l'agglomération*.

Jean-Claude Juzan (Le Monteil) annonce la tenue d'une réunion qui sera prochainement organisée dans son quartier pour faire un bilan des transports en commun.

3. Programmation voirie

Dominique Lestynek informe les participants que la nouvelle équipe municipale semble décidée à mettre en œuvre de nouvelles initiatives pour améliorer la concertation avec les quartiers, notamment la programmation pluriannuelle des travaux de voirie. L' élu en charge de ce dossier traite également celui des transports, ce qui devrait permettre, en principe, une véritable cohérence liée à un *plan de mobilité globale* fondé prioritairement sur l'accessibilité et la sécurité.

Yannick Henry (CCLAPS) se plaint du nouveau passage souterrain du centre ville, difficilement praticable par les usagers à mobilité réduite.

Dominique Lestynek répond que, compte tenu de l'espace disponible, il était difficile de réaliser des pentes plus douces ; le passage souterrain qui emprunte le tracé du tramway répond beaucoup mieux à ce problème.

Jean-Claude Juzan informe que son comité de quartier a été invité à participer à un groupe de travail chargé de d'étudier l'aménagement d'un espace vert dans son quartier. Les syndicats et comités de quartier doivent se préparer à ce type de sollicitation.

4. Création du Conseil de développement

La ville a demandé au président de la Fédération d'animer un groupe de réflexion et de proposition en vue de la création d'un Conseil de développement. Dans un premier temps, le bureau de la Fédération a décidé de créer un groupe de travail chargé de le mettre ce pied. Ce groupe de travail est animé par Jacques Da-Rold. Le système est ouvert et touchera aux domaines environnemental, social et économique. L'objectif à court terme est la fourniture d'un document de travail pour le début de l'année prochaine.

Marie-Claude Charrier (Magonty) signale la mise en place par la Ville d'un Plan d'intérêt général qui s'intéresse à la rénovation de l'habitat. Les quartiers seront sollicités. Une première réunion aura lieu en septembre 2008.

5. Questions diverses

5.1. Présentation de la Fédération aux élus

Deux réunions ont eu lieu au cours desquelles la Fédération a exposé sa mission, ses objectifs et ses réalisations récentes. La première réunion intéressait les élus du groupe majoritaire. Il leur a été présenté en outre la liste des attentes de la Fédération de la part des élus. La seconde réunion s'est déroulée devant les élus minoritaires de droite.

Dominique Lestynek a rappelé qu'il est important que les élus de tous les bords ne s'ingèrent pas dans les affaires des syndicats de quartiers. Ces associations sont en effet attachées à leur indépendance qui résulte de leur vocation à réunir les habitants de leur territoire au-delà de toutes sensibilités.

Thierry Roman (Brivazac-Candau) précise que les élus doivent éviter de se servir des réunions dans les quartiers comme tribune électorale.

5.2. Journées du patrimoine

Une réunion préparatoire s'est déroulée en Mairie le 2 juillet. La Fédération a proposé de préparer une exposition sur la thématique des cartes.

Hors réunion. Il sera demandé aux quartiers de participer aux permanences qui seront mises en place au moulin de Noës les après-midis du samedi 20 septembre et du dimanche 21 septembre 2008.

Suite à une proposition de la Fédération, une commission *Patrimoine de Pessac* sera prochainement créée. Il est demandé à chacun de contribuer à ce travail avec les moyens dont il dispose : documents, photos, témoignages, films, journaux... Cette démarche s'inscrit dans la logique du travail de mémoire des quartiers développé depuis plusieurs années et dans la possibilité de pérenniser ces actions sur support numérique dans la future « Maison du Patrimoine » à installer dans le chalet acquis par la Ville au Bourg, rue Eugène et Marc Dulout.

5.3. Vide-greniers

On constate la multiplication des vide-greniers dans les quartiers sans qu'aucune coordination n'existe. La Fédération propose de mettre en place sur son site un tableau qui sera alimenté par chaque quartier suffisamment à l'avance pour éviter les chevauchements de dates qui ne peuvent être que préjudiciables pour les organisateurs et pour informer les visiteurs et exposants potentiels.

Yves Schmidt est chargé de préparer un questionnaire comprenant notamment la date, le quartier, les horaires, le prix, la personne à contacter avec ses coordonnées pour renseignements et inscription.

Annexe

Étude de faisabilité des extensions du réseau communautaire de TCSP (3^{ème} phase)

Diaporama réalisé à partir des informations fournies par la CUB

